

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un parc éolien assure la production d'électricité renouvelable pendant 15 à 25 ans.

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

AU QUOTIDIEN

1

OBJECTIF

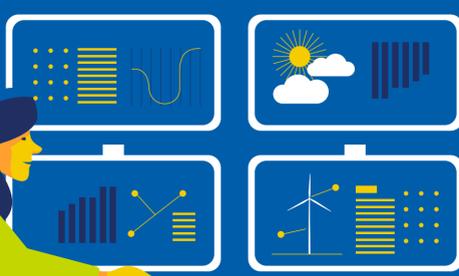
Transformer l'énergie éolienne en électricité

- Production jour et nuit pour des vents compris entre 15 et 100 km/h.

APPROVISIONNEMENT DU RÉSEAU EN ÉNERGIE ÉOLIENNE

OBJECTIF

Garantir la performance du parc éolien



2

SUPERVISION DU PARC ÉOLIEN

AU QUOTIDIEN

- Supervision du site 7j/7, 24h/24, par le centre de conduite.
- Analyse quotidienne des données de production, d'injection sur le réseau, de disponibilités des équipements.

SUIVI DE LA PRODUCTION ET OPTIMISATION DES PERFORMANCES

MAINTIEN DE L'OUTIL DE PRODUCTION

TOUT AU LONG DU TEMPS D'EXPLOITATION DU PARC

3

OBJECTIF

Contrôler, entretenir et réparer le matériel

- Pilotage à distance depuis le centre de conduite.
- Interventions préventives : 1 à 2 campagnes de maintenance par an (contrôle des équipements, remplacement de filtres, vidanges, etc.).
- Interventions prédictives : remplacement des composants identifiés par le réseau de capteurs.
- Interventions curatives en cas de pannes ou d'anomalies.

SÉCURISATION DE LA DISPONIBILITÉ DU PARC ET DE SA PERFORMANCE

OBJECTIF

S'assurer de l'insertion optimale des installations et répondre aux enjeux environnementaux

- Études acoustiques, mise en place et suivi de mesures environnementales.
- Mise en place de comités de suivi avec les parties prenantes locales (collectivités, associations, riverains).
- Accessibilité libre et organisation de visites de parc.

4

RESPECT DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS

TOUT AU LONG DU TEMPS D'EXPLOITATION DU PARC / SELON LES MESURES VALIDÉES DANS L'ÉTUDE D'IMPACT

INFORMATION DU PUBLIC, SUIVI ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

PÈRENNISATION DE L'INSTALLATION

TOUT AU LONG DU TEMPS D'EXPLOITATION DU PARC

OBJECTIF

S'assurer du respect des règles en vigueur et répondre aux demandes des services de l'Etat

- Adaptation du parc aux évolutions réglementaires et administratives.

5



ÉVOLUTION PERMANENTE DU PARC